

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES, DE LA COOPERATION ET DU
SUIVI EVALUATION

Unité de Coordination du Projet PATAM (UCP)

Avis de Manifestation d'Intérêt

Numéro : N° 01/PI/CPMP/MA/PATAM/2024

Services de Consultant : Services de consultant pour la réalisation d'études détaillées (APD et DAO), la surveillance et le contrôle des travaux des Plateformes intégrées.

Financement : Fonds Spécial du Nigéria (FSN)

Date de publication :

Date de clôture :

Support :

L'Etat Mauritanien a reçu un financement du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) pour mettre en œuvre le Projet de Promotion des Chaines de Valeurs Agricoles Sensibles au Genre (PCVASG). L'Unité de Coordination du projet envisage d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat portant la réalisation d'études détaillées (APD et DAO), la surveillance et le contrôle des travaux de 21 Plateformes intégrées (9 pour le PCVASG et 12 pour le Projet de Promotion des Chaines de Valeurs Agricoles Sensibles au Genre et de l'Entreprenariat Féminin (PCVASGEF).

Le Consultant aura pour mission de conduire une étude détaillée (APD et DAO) en vue de la construction et de l'équipement de vingt et une (21) plateformes intégrées (PCVASG : 9 ; et PCVASGEF :12) ainsi que la surveillance et le contrôle de l'exécution des travaux dans les zones d'intervention du PCVASG – PATAM (Brakna Ouest) et du PCVASGEF (Brakna Est et Trarza).

Pour ce qui est de l'étude détaillée (APD et DAO), le Consultant conduira l'étude d'une plateforme intégrée d'une surface bâtie de 420 m² composées de :

- 2 bureaux ;
- 1 salle de formation ;

- 1 salle de couture ;
- 1 local technique ;
- 1 boutique communautaire ;
- 1 salle d'exposition
- 1 magasin
- 1 garderie communautaire avec une aire de jeux de 150 m2 pour les enfants ;

Toutefois le consultant visitera les sites des 21 plateformes intégrées pour adapter les plans et l'exécution de chaque plateforme à son site.

Le Consultant doit définir les équipements nécessaires pour la plateforme intégrée en déterminant leur quantité et leur qualité.

A titre indicatif, les équipements à définir concernent :

- ✓ Du matériel et du mobilier des deux bureaux,
- ✓ Du matériel et équipement pour la salle de formation,
- ✓ Des machines à coudre (au complet) pour la salle de couture,
- ✓ Des équipements pour le local technique.
- ✓ Du matériel et des équipements complets pour la boutique, la salle d'exposition, le magasin, la garderie communautaire et l'aire de jeux des enfants.
- ✓ Proposer un fonds de roulement pour la boutique et un appui pour la gestion de la plateforme pour les 3 premier mois

Le Consultant devra aussi :

- Élaborer des prescriptions techniques afin de permettre une réalisation des travaux et l'acquisition des équipements dans le respect des normes techniques et de sauvegarde environnementale et sociale,
- Procéder à l'estimation sommaire des coûts de réalisation de la plateforme.
- Établir le descriptif détaillé de tous les équipements à acquérir et les travaux à réaliser
- Déterminer les cubatures et mètres nécessaires ;
- Elaborer le bordereau des prix unitaires et le devis confidentiel ;
- Elaborer un plan type d'une plateforme et les travaux d'implantation des 21 plateformes ;
- Etudier les possibilités d'établir une bonne connectivité à internet et d'utilisation de l'énergie solaire pour alimenter chaque plateforme intégrée de promotion féminine.

Le consultant élaborera quatre (4) dossiers d'appel d'offres pour la construction et l'équipement de vingt et une (21) plateformes. Il veillera à élaborer pour chaque projet (PCVASG et PCVASGEF) deux (2) DAO individualisés (l'un pour la construction des plateformes intégrées et l'autre pour leur équipement). Deux DAO pour la construction et l'équipement de 9 (neuf) plateformes dans la zone du Brakna Ouest (Ouest de Boghé) et deux DAO pour la construction et l'équipement de 12 (douze) plateformes dans les Moughataa de Boghé, Bababé et M'Bagne au Brakna en plus des Moughataa de Rosso, N'Tékane et R'Kiz et au Trarza.

En ce qui concerne le contrôle et la surveillance des travaux, le Consultant devra :

- Exiger de la ou les entreprises retenues d'établir les documents finaux d'exécution : planning d'exécution par site, organisation des ressources et approvisionnement, méthodologie de chantier et tout document pertinent pour le suivi des travaux,
- Mettre au point avec la ou les entreprises qui auront la charge de l'exécution des travaux, les éventuelles actualisations des plannings d'exécution au cours de la mise en oeuvre des travaux,
- Contrôler et approuver les documents finaux d'exécution par rapport aux objectifs de réalisation. Veiller à l'exécution des travaux à la date de début convenue sur les sites en organisant les installations de chantier et implantation des travaux,
- Contrôler la qualité et la quantité des matériaux approvisionnés, des matériels, méthodologie de mise en œuvre, qualité des travaux réalisés.
- Veiller à ce que le travail de l'entrepreneur soit effectué dans les règles de l'art, conformes aux normes générales de sécurité, dans le respect des usagers des sites et suivant les documents d'exécutions,
- Etablir les outils administratifs de contrôle du chantier et suivre les documents suivants pour chacun des sites: le journal des travaux, le cahier de chantier, les procès verbaux et les attachements des travaux,
- Adresser aussi bien des recommandations que des avertissements à l'endroit de l'entrepreneur en cas de retard constaté, d'anomalies ou de malfaçon dans l'exécution des travaux,
- Diriger des entretiens journaliers sur les sites pour s'assurer du respect des objectifs et pour constater l'avancement des travaux conformément aux plannings,
- Le Chef de Mission de contrôle devra attirer l'attention du PATAM sur les insuffisances éventuelles ou les dispositions qu'il jugera inappropriées et proposera en conséquence les améliorations adéquates,
- Contrôler et soumettre au PATAM avec approbation les décomptes (attachement, facture...). Présentés par l'Entreprise,
- Superviser la réalisation de tous les essais nécessaires pour assurer la bonne qualité de tous les matériaux utilisés dans la construction, notamment agrégats, le ciment ...,
- Veiller à la qualité des équipements livrés en vérifiant leur conformité aux spécifications techniques définies dans les clauses du marché,
- Recommander toute modification complémentaire jugée nécessaire par rapport aux dispositions prévues le contrat,
- Vérifier et proposer les mesures à prévoir en ce qui concerne la sécurité et la protection de l'environnement,
- Le Consultant établira et remettra au PATAM les documents et rapports suivants en support papier et numérique:
 - Rapport mensuel d'avancement des travaux,
 - Rapport de réception technique, listing des réserves et ordre de rectification avec accusé de l'entreprise,
 - Rapport de levée des réserves avec procès-verbal,
 - Rapport technico-financier à la réception provisoire des travaux et procès-verbal,
 - Rapport définitif à la réception provisoire et procès-verbal,
 - Mémoire/plan de récolement en version électronique à remettre au maître d'ouvrage à la fin des travaux

- Afin de garantir l'atteinte des objectifs du projet en termes de coût, délai, qualité et durabilité, le Consultant doit être en permanence tenu de réaliser des tests et les mesures nécessaires, de donner des instructions et recommandations concernant :
La qualité et la nature des matériaux utilisés dans les travaux.

La durée prévisionnelle d'exécution de la mission de l'étude détaillée (APD et DAO) ne doit pas dépasser soixante (60) jours calendaires à compter de la date de réception par l'attributaire du contrat de la notification de l'ordre de service de démarrage de la mission.

L'Unité de Coordination du projet PATAM, invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc...).

Les candidats doivent prouver qu'ils ont les expériences générales et spécifiques demandées au moyen d'attestations de bonne fin délivrées par les Clients. Les expériences non accompagnées par lesdites attestations ne seront pas prises en considération.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Document de Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque en date d'Octobre 2015 « **Document de Politique** » disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi, de 9h 00 mn à 15 h 00 mn et le vendredi de 9h à 11 h (heure locale).

Bureau de liaison du projet PATAM
Zone château d'eau 107 A Ksar - Nouakchott
Téléphone : (222) 46 55 11 11 / 46 51 30 85
E-Mail : maghoth@yahoo.fr / bafoussala@gmail.com

Les Manifestations d'Intérêt, rédigées en langue française doivent être déposées, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 30 Janvier 2024 à 12h GMT** et porter la mention « Recrutement d'un Consultant pour la réalisation d'études détaillées (APD et DAO), surveillance et contrôle des travaux des plateformes intégrées

Commission de Passation des Marchés Publics du
Ministère de l'Agriculture
Immeuble Mouna, 2^{ème} Etage
Avenue Moctar Ould DADDAH
Carrefour SMAR

Le Coordinateur du PATAM
Mohamed Ahmed El Ghaouth JEYID